



PARTENAIRE DE TOUS LES CLUBS DE L'ALLIER

COMMISSION MIXTE DÉPARTEMENTALE DE RECRUTEMENT ET FORMATION INITIALE DES ARBITRES ET BÉNÉVOLES

La structure arbitre auxiliaire a été mise en place début 2002/2003 et maintient son niveau de performance.

Tout d'abord, je tiens à remercier le personnel administratif et tous les membres de cette commission pour le travail accompli tout au long de la saison.

Cette année nous avons fait des séances de formation et de recyclage à Cosne au District et à Paray sous Brialles, cette commission change souvent de nom Auxiliaire, arbitre D5 et maintenant arbitre Club,

Les séances de formation se sont déroulées les vendredis 06 septembre et 28 septembre 2024 au district.

Les séances de recyclage se sont déroulées les vendredis 6 septembre à Paray et 20 septembre à Cosne au district.

Total 38 arbitres club formés ou recyclés + 2 en attente.

Pour la saison 2025/2026, la commission continuera les stages. J'espère que beaucoup s'inscriront à ces formations car cette commission est en baisse d'effectifs.

Conditions requises pour être « Arbitre Club » :

- * Être un licencié majeur.
- * Obligation de participer aux différents stages organisés par le district afin de mettre son club en règle.
- * Effectuer 12 matchs sur la saison complète.

A savoir :

* En cas d'absence d'arbitre officiel, un arbitre club est prioritaire pour diriger une rencontre si chaque équipe d'un match présente un arbitre club, c'est celui du club visiteur qui officiera.

* Un arbitre club ne peut prétendre à quelque indemnité.

Rappel :

Depuis la saison 2013/2014, les arbitres club doivent effectuer un maximum de 5 matchs pendant la saison. Ces derniers qui n'effectueront pas ce quota, devront obligatoirement repasser la formation d'arbitre club, la saison suivante.

Pour rappel également, ceux qui n'assisteront pas à l'une des séances de recyclage et pour la formation deux séances obligatoires, leurs licences ne seront pas renouvelées.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Président,

Christian GONNET

DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

4 rue du Colombier - BP 01 - 03430 Cosne-d'Allier - Téléphone : 04 70 07 51 33

secretariat@allier.fff.fr

allier.fff.fr